

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels		
Filière	Bachelor en Communication Visuelle		
Orientation	Orientation Cinéma		
Titre du module	Diplôme (écriture scénario)		
Code	3CVci12	BACI3030125F26	
Type de formation	Bachelor		
Semestre	Semestre 5		
Crédits ECTS	12		
Prérequis	Aucun		
Langue	Français		
Lieu	ECAL		

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module permet d'acquérir la maîtrise d'une première étape d'écriture et de développement du projet de diplôme, en vue de sa réalisation. Le sujet et le genre du film sont libres, et le cadre du tournage est défini: fiction de 20 minutes max., documentaire de 30 minutes max., en fonction du budget alloué.		
Contenu et formes d'enseignement	Pour les étudiant·es en Réalisation et en Scénario, cet atelier comprend la constitution d'un dossier de production complet et professionnel (synopsis, note d'intention, notes sur les personnages, moodboard, liste technique et artistique, budget, plan de financement et calendrier). En Image et en Son, des ateliers pratiques réunissent les étudiant·es en binômes ou en classe. Ils·elles approfondissent un savoir-faire lié aux postes qu'ils·elles occuperont sur les tournages à venir (par exemple: Atelier Grand studio, conception de l'image et prise de son lors des fictions de 2e année, etc.).		
Formes d'évaluation et de validation	Les compétences des étudiant·es en Réalisation et en Scénario sont évaluées sur la base du dossier complet et professionnel réalisé (Jury scénario), ainsi que de la défense orale de ce dernier. En Image et en Son, les étudiant·es sont évalué·es sur la base du travail effectué notamment sur les films de 2e année. Sont également pris en considération, les dossiers de préparation (y compris des repérages et tests techniques divers) et de bilan des tournages ("Journaux de bord"), ainsi que la participation active lors des ateliers collectifs. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.		
Modalités de rattrapage	Remédiation possible par des rectifications du dossier réalisé (en Réalisation et en Scénario), ou par un nouvel exercice (écriture, dossier) et/ou des rectifications (tournage) (en Image et en Son). Pas de remédiation possible après avoir répété le module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.		
Enseignant·e·s	Elie Grappe, Jean-Guillaume Sonnier, Paolo Moretti, Valentina Novati		

Responsable module	Paolo Moretti		
Descriptif validé le	1 septembre 2026	Par	Paolo Moretti